Délibération n°2023/20

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles L. 715-2 et R. 719-51 à R. 719-112 ;
Vu les statuts, en vigueur, de l'établissement ;
Vu les statuts du Groupe UT.

Objet : Tarifications diverses - cotisation association Groupe UT

Le Conseil d'Administration désigne en qualité de représentants de l'UTT à l'assemblée générale du Groupe UT :

- Jérôme PLAIN
- Paula CATERINO
- Dominique GAITI

Résultat du vote :

Nombre de membres : 24
Présents : 17
Pouvoirs : 6

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Troyes, le 22 juin 2023

Hervé GRANDJEAN
Le Président du Conseil d'Administration

Publié sur le site internet de l'UTT le : 27/06/2023
Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : 27/06/2023

Université de Technologie de Troyes
12 rue Marie Curie – CS 42060 – 10004 Troyes cedex – France
Téléphone : 33 (0) 25 71 76 00 – télécopie : 33 (0) 25 71 76 76 – site web : www.utt.fr